

## TABLE DES MATIÈRES

**# 00-01 (numérique)**  
**Version du 9 février 2021**

*Pour ne pas alourdir le document, l'auteur a utilisé le masculin*

Table des matières		00-01
Règles générales d'administration (Conception et révision des)	Guide	00-03
Traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève (Règlement concernant le)	Règlement	10-05
Civilités et activités d'accueil et de reconnaissance de la Commission	Politique	11-03
Activités de représentation et de formation - Participation annuelle des membres du conseil des commissaires – Représentation	Règle	11-06
Révision d'une décision et ses annexes	Procédure	11-07
Guide d'utilisation relatif au fonctionnement du conseil des commissaires informatisé – Volet « Assurances et Nétiquette »	Guide	11-10
Intempéries majeures - Règle applicable à la clientèle du secteur jeune, secteur adulte et au personnel de la Commission concernant les mesures à prendre	Règle	21-02
Guide d'utilisation relatif au fonctionnement du comité consultatif de gestion informatisé – Volet « Nétiquette »	Guide	21-03
Dénonciation d'intérêts personnels pour les cadres et les hors cadres	Règle	21-04
Contributions financières pouvant être exigées des parents – Formation générale des jeunes	Politique	21-06
Contributions financières – Règle administrative encadrant :	Règle	21-06-01
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La détermination du prix d'un bien ou d'un service autofinancé en formation générale des jeunes</li> <li>• La tarification unique pour l'encadrement du midi pour les élèves en classe adaptée au primaire</li> <li>• La mesure d'aide aux familles nombreuses relativement aux frais chargés pour la surveillance ou l'encadrement du midi</li> <li>• Les mesures transitoires s'appliquant à la tarification des frais de surveillance ou d'encadrement du midi pour les élèves transférés pour des raisons administratives</li> </ul>		
Profils au secondaire et programme d'éducation internationale	Cadre de référence	21-08
Urgence (Situation d')	Règle	21-09
Linguistique – Secteurs jeunes et adultes (Politique)	Politique	21-11

Campagne de financement	Cadre de référence	21-12
Voyages	Cadre de référence	21-13
Traitement des plaintes formulées lors de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat public et lors d'un processus d'homologation de biens et de qualification d'entreprises	Procédure	21-14
Contrats de services non soumis à l'autorisation du dirigeant selon la LCGE	Directive	21-15
Gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle	Cadre organisationnel	21-17
Accidents, vols et actes de vandalisme	Directive	23-01
Lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction	Directive	23-02
Renseignements confidentiels en vue de prévenir un acte de violence, dont un suicide (Communication de)	Directive	30-01
Nom d'un établissement (Procédure et cadre de référence pour remplacer)	Procédure	31-01
Choix du nom d'un établissement scolaire	Procédure	31-02
Divulgence des actes répréhensibles (Procédure visant à faciliter)	Procédure	31-03
Communications (Politique sur les)	Politique	32-01
Tabac – <i>Loi sur le tabac</i> et sur la nouvelle <i>Loi modifiant la loi sur le tabac et d'autres dispositions législatives</i>	Directive	32-02
Démocratie scolaire (Politique relative à l'initiation des élèves à la)	Politique	33-01
Gestion intégrée des documents	Politique	34-01
Gestion intégrée des documents	Cadre de référence	34-01-01
Passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et pour le passage du premier au second cycle du secondaire	Règle	40-01
Dossier scolaire de l'élève (Gestion du) – Procédure et annexes	Procédure	40-02

Fréquentation scolaire	Politique	41-03
Services de garde en milieu scolaire (implantation et fonctionnement)	Politique	41-04
Aide particulière de l'élève – Gestion du dossier d'	Procédure	41-05
Aide particulière de l'élève – Obtention du dossier de l'élève en provenance de la FGJ vers la FGA et la FP	Procédure	41-06
Culturelle (Politique)	Politique	41-09
Développement durable (Politique de)	Politique	41-10
Critères d'inscription des élèves 2020-2021	Règle	41-11
Psychotropes	Politique	41-13
EHDA - Organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Politique	44-01
Saine alimentation et un mode de vie physiquement actif pour le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle (Politique pour une)	Politique	48-01
Cours à domicile (Politique concernant la dispensation de)	Politique	48-02
Contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves pour la formation professionnelle (Politique relative aux)	Politique	51-01
Psychotropes des centres de formation (Politique)	Politique	51-02
Évaluation des apprentissages en formation professionnelle (Politique d')	Politique	51-03
Dotation (Politique de)	Politique	61-02
Dotation	Règle	61-02-01
Harcèlement et violence au travail (Politique visant à contrer le)	Politique	61-03
Congés sans traitement au personnel enseignant (Octroi des)	Règle	62-01

Frais de déplacement, de logement, de subsistance, d'assurance et de représentation (Règle relative aux)	Règle	73-01
Frais de déplacement, de logement, de subsistance et de représentation des membres du conseil des commissaires (Règle relative aux)	Règle	73-02
Opérations financières des unités administratives	Politique	73-05
Terrains repris pour taxe impayée	Procédure	73-07
Fonds à destination spéciale (Règle sur les)	Règle	73-08
Investissements (Règle sur les)	Règle	73-09
Répartition des ressources (Politique)	Politique	73-10
Recouvrement des créances (Politique)	Politique	73-11
Perception des créances au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	Règle	73-11-01
Acquisition de biens et de services	Politique	82-01
Téléphone cellulaire et les situations d'urgence	Directive	82-02
Disposition des biens meubles	Procédure	82-03
Présence d'animaux et de plantes dans les établissements	Procédure	82-04
Technologies de l'information (Politique sur l'utilisation des)	Politique	90-01
Gestion des mots de passe du réseau administratif	Règle	90-02
Sécurité de l'information	Politique	90-03
Transport scolaire – secteur des jeunes	Politique	100-01
École - Maintien ou fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école	Politique	100-02